

7 CONSEILS SIMPLES POUR UN CV EFFICACE

✓ **Évitez de répéter les mêmes informations**

Le but d'un CV, par rapport à une lettre de motivation, est d'exposer votre parcours en vous basant sur un modèle de CV clair ; Inutile, donc, de trop en faire ou de revenir plusieurs fois sur une même information déjà mentionnée dans votre lettre de motivation.

Vous disposez d'une page et, généralement, de quelques secondes d'attention avant que votre CV ne soit délaissé par le recruteur : mettez ses quelques secondes judicieusement à profit en vous concentrant sur l'essentiel.

✓ **Focalisez-vous sur les informations essentielles en fonction du poste**

Certains détails ne sont pas forcément de très haute priorité, comme vos passions personnelles ou votre statut marital. Ils ne sont pas à bannir pour autant, mais n'hésitez pas à les évacuer si vous avez besoin de place pour décrire vos expériences. En revanche, tout ce qui relève de la maîtrise d'Internet ou du traitement de texte peut disparaître définitivement de votre modèle de CV car de nos jours, la maîtrise de ces compétences est admise chez chacun.

✓ **Éliminez les expériences trop anciennes**

Concentrez-vous sur vos activités récentes : c'est ce qui intéressera vos recruteurs. Si vous avez une longue carrière, ne parlez que des 10 dernières années. L'important est que l'on sente que votre parcours est actuel et dynamique.

✓ **Mentionnez les recommandations**

Vous pouvez simplement mentionner que vous disposez de références ou de lettres de recommandations sur votre CV. Si votre recruteur souhaite les voir, il vous le fera savoir. De plus, il est devenu facile de retracer le parcours et les anciens employeurs d'un candidat. Un recruteur scrupuleux n'hésitera pas à contacter lui-même vos anciens patrons.

✓ **Ne détaillez pas trop le contenu de vos missions précédentes**

Inutile de trop détailler chacun de vos anciens postes : n'insistez que sur ce qui est pertinent par rapport à l'offre à laquelle vous postulez. Si votre recruteur souhaite en savoir davantage sur l'une de vos anciennes expériences, il vous le fera savoir. Préférez des informations concrètes à de longues explications. Allez donc à l'essentiel.

✓ **Supprimez les mots superflus n'apportant aucune information**

On l'a dit, le CV est un exercice de concision. De façon générale, n'écrivez que ce que vous jugez être absolument indispensable à une description précise de votre profil et de votre parcours. Tout le reste doit être évacué. Par exemple : « *mes responsabilités incluaient...* » n'a aucun intérêt dans un CV. Le recruteur sait parfaitement que vous étiez en charge des activités que vous inscrivez dans votre document.

✓ **Tenez-vous en à votre projet professionnel**

Ce conseil s'adresse surtout aux profils atypiques qui ont exploré plusieurs branches ou fonctions différentes. Privilégiez vos expériences ayant un rapport avec le poste souhaité, sinon on pourra vous reprocher un manque de cohérence dans la tenue de votre parcours.